

**Ministère de la Santé Publique et de la Population**

**UNITE DE COORDINATION DES MALADIES INFECTIEUSES ET TRANSMISSIBLES**

**Termes de Reference**

**RF PNLS/FM/23-fv/102-004**

**Élaborer et Mettre en Œuvre** **une Etude évaluant la Suppression de la CV et d’autres Résultats de Qualité chez les Patients recevant un TAR par l’entremise de la Prestation Communautaire**

**Mission du PNLS**

La Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) est une coordination au sein de l’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) du ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) qui a pour mission de promouvoir, de coordonner et de contrôler sur toute l’étendue du territoire national toutes les activités susceptibles de rendre possible le contrôle de l’épidémie du VIH en Haïti.

**Mission du Service de Prise en Charge**

Assurer la coordination de la mise en œuvre des stratégies et plans opérationnels sur la prise en charge globale du VIH, des hépatites des, IST et l’amélioration des services en collaboration avec directions départementales sanitaires les partenaires d’implémentation. Faciliter le partage et la fertilisation croisée des expériences réussies, en particulier sur la rétention sous traitement ARV. Assurer et/ou mettre à jour les procédures, normes et standards de prise en charge globale du VIH, des hépatites et IST. Assurer la supervision des différents aspects du diagnostic, de la prise en charge au niveau des points de prestation de services en coordination avec les départements et les partenaires d’implémentation.

**Introduction et Justification**

En 2017, l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en collaboration avec des partenaires mondiaux, a lancé un Plan mondial d’action contre la résistance du VIH aux molécules antirétrovirales (VIHDR) pour faire face aux niveaux croissants de résistance. Les objectifs stratégiques du plan National:((Stratégie nationale pour la prévention, la surveillance et l’intervention des médicaments anti-VIH 2020-2025) s’alignent sur ceux du Plan mondial d’action de l’OMS. La stratégie au niveau mondial vise à accélérer l’élimination du Sida en tant que menace pour la santé publique d’ici 2030 selon la cible 3.2 de l’ODD.

Pour réaliser cette tâche, la Stratégie nationale pour la prévention, la surveillance et l’intervention en matière de résistance aux médicaments anti-VIH 2020-2025 présente les objectifs, les approches, les actions et les résultats attendus selon les cinq objectifs stratégiques identifiés par le Plan d’action sur le VIHDR 2017-2021 dont :

**Objectif Stratégique 1 : Prévention et Réponse**

1.1 Intensifier la prévention de la Resistance du VIH aux ARV chez les personnes sous ARV par la maximisation de la suppression de CV au niveau individuel et de la population.

**Objectif Stratégique 3 : Recherche et Innovation**.

Encourager une recherche pertinente et novatrice, conduisant à des interventions qui auront plus d’impact en santé publique sur la réduction de la Resistance du VIH aux ARV ; combler les lacunes existantes en matière de connaissances sur le risque de VIHDR pour les nouveaux antirétroviraux et l’impact des interventions de prestation de services pour accroître la suppression de la charge virale et contenir le VIHDR.

 En lien avec cet objectif, le PNLS en collaboration avec ses partenaires pour la mise en œuvre de certaines activités visant l’amélioration de l’accès et la disponibilité des ARV pour les PVVIH sans qu’ils aient besoin d’aller dans les sites sinon pour une évaluation médicale. Il s’agit entre autres :

* MMD : la dispensation prolongée d’ARV pour 3 à 6 mois. Certains patients exceptionnellement en reçoivent pour plus de 6 mois
* DDP : Points de dispensation des ARV, il peut s’agir des pharmacies privées, des stations d’autobus, enfin tout point identifie avec les bénéficiaires qui faciliterait la fourniture du service avec des horaires flexibles pour ces bénéficiaires.
* DAC : Distribution d’ARV au niveau communautaire. Cette intervention est assurée par des agents communautaires ou des pairs qui distribuent les ARV soit directement au domicile des bénéficiaires ou les patients se rassemblent à des points fixes, dans le cadre des soins centrés sur la personne et dans le respect de la confidentialité.

Dans certains cas, les clients bénéficient d’un test de charge virale en utilisant l’algorithme développé par le PNLS/LNSP pour le prélèvement de la charge virale en milieu communautaire. Ils peuvent aussi soit être appelés pour recevoir le service au niveau du site ou le test se fait pendant un rendez-vous. Les services fournis aux clients sont documentés à travers certaines plateformes ou au niveau des différents EMR.

**But de la Consultation**

Évaluer la performance des modèles de distribution communautaires de la trithérapie antirétrovirale afin de prévenir la résistance du VIH aux ARV

**Objectif de la Consultation**

Élaborer et mettre en œuvre une étude évaluant la suppression de la CV et d’autres résultats de qualité : screening TB lors de chaque visite, prophylaxie à l’INH et la Rifapentine (TPT), mise sous cotrim, recherche d’autres pathologies associées, gestion des effets secondaires, prise en charges des comorbidités chez les clients recevant un TAR par l’entremise de la prestation communautaire.

**Supervision de la Consultation** :

La supervision de la consultation sera assurée par la Coordination Technique du PNLS à travers le Service de Prise en Charge

**Méthodologie**

Le consultant et l’équipe de l’UCMIT/PNLS doivent déterminer la méthode la plus appropriée pour atteindre les résultats, ce qui peut inclure la participation d'autres entités jugées pertinentes. La firme de consultation ou le consultant engagé par L’UCMIT-PNLS travaillera en articulation avec les parties prenantes désignées par L’UCMIT/PNLS.

**Durée**

Cette consultation sera d’une durée d’environ de 60 jours ouvrables**.**

**Profil Recherché**

La firme retenue ou le consultant doit disposer des techniciens (consultant en chef et consultants adjoints) ayant les qualifications et les compétences suivantes :

* Formation de base en sciences de la santé, option médecine ;
* Formation spécialisée en santé publique ;
* Expérience avérée de consultation technique en santé publique (au moins 5 ans) ;
* Expérience avérée dans la mise en place d’interventions d’assurance qualité.
* Une bonne connaissance du système de santé en Haïti et en particulier du Programme National de Lutte contre le Sida, des hépatites et autres IST
* Des capacités analytique et rédactionnelle excellentes ;

**Résultats Attendus**

Soumission dans le délai imparti la version finale du document selon les clauses : évaluation de la performance de la suppression virale et d’autres résultats de qualité chez les patients recevant un TAR par l’entremise de la prestation communautaire

**Composition du Dossier de Candidature**

**Proposition Technique**

La proposition technique comprendra**:**

* Une lettre d’expression d’intérêt et de disponibilité immédiat
* La compréhension de la mission en fonction des objectifs identifiés dans les Termes de Référence
* La méthodologie de mise en œuvre proposée :
* Le calendrier de travail ;

**Curriculum Vitae**

* Le curriculum vitae détaillé du consultant en chef et de ses adjoints ou de la firme
* La qualification et compétences démontrés du personnel clé joint des diplômes en Sciences de la Santé ; Option Médecine ; Formation spécialisée en Santé Publique et autres certifications
* L’expérience démontré du / des consultant(s) en rapport avec les exigences du TDR et le profil recherché
* Une Pièce d’Identification National et la Matricule Fiscal pour les consultants engagés. Les documents administratifs (Patente pour l’exercice en cours, matricule fiscale, etc…) pour les firmes de consultation
* La preuve existentielle de ces documents serait un atout :
	+ Le consultant jouit d’une bonne réputation auprès des organisations/institutions avec lesquelles elle a travaillé ou qui bénéficient de ses services ;
	+ Le consultant a bénéficié d’une note de satisfaction auprès des clients pour lesquels elle a travaillé

**Proposition financière**

Une proposition de budget détaillé dans un pli séparé à la proposition technique

**Déposition de dossiers**

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis cachetés en 3 exemplaires. La proposition de budget doit être dans un pli fermé à l’intérieur de l’enveloppe de dépôt de candidature. Les dossiers qui ne sont pas conformes à l’envoi du budget dans un pli fermé à l’intérieur de l’enveloppe de dépôt seront automatiquement rejetés. Une version électronique est réclamée sur un clé USB.

Les dossiers seront reçus au plus tard le…………. 2023 avant 3 hres PM au 17, Rue Darguin Pétion-Ville, Haïti, avec Mention : ***RF PNLS/FM/23-fv/102-004 : Etude d’Evaluation de la Suppression de la Charge Virale Communautaire.***